

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Michelle VASSEUR, Bruno PILONCHERY, Nicole CHAUX, Philippe ROUX, Viviane BRUNET, Lydie FAYE, Jean Louis FAFOURNOUX, Sandy GOUTORBE, Quentin OSSEDAT, Guy FARGET, Michel CHAUX,

Absents excusés: Aurélien ALLARD

II Points abordés:

1	Etat avancement Bulletin Municipal Le Conseil procède au passage en revue de l'avancement du Bulletin Municipal 2026. L'ensemble doit être bouclé pour une revue finale le 1er décembre lors de la réunion d'adjoints. L'impression sera réalisée par Casino à St Etienne, délai 24 décembre 2025, 500 exemplaires, coût approximatif : 1900 € HT. La distribution se fera les 29, 30 et 31 décembre.
2	Complémentaire santé Employés communaux La loi impose à chaque collectivité de proposer à ses salariés une complémentaire santé avec une participation financière minimum de 15 €/mois. C'est le groupe MNT Santé qui a été retenue sur le périmètre CCPU dans le cadre d'un achat groupé. 3 niveaux de prestations sont proposés pour des tarifs allant de 25 €/mois à 105 €/mois. Le Conseil Municipal valide une aide de 35€/mois pour chaque salarié plein temps qui souscrira à cette complémentaire. Pour les temps partiels, l'aide sera calculée au prorata.
3	Projets voirie 2026 La validation des projets voirie 2026 sera réalisée lors du Conseil de Décembre car les devis ne sont pas encore achevés.
4	Travaux piste forestière Le Verdier- Les Pines Les travaux de rénovation de la piste forestière du Verdier aux Pines sont terminés. Il est néanmoins nécessaire de resurfacer et compacter la surface. Suite aux travaux, un roulage prématuré associé à un temps pluvieux ont rapidement dégradé la surface. Pour permettre une bonne stabilisation de la couche de surface, la circulation des véhicules à moteur sera interdite du 12 au 30 novembre 2025.
5	Validation colis CCAS Le contenu des colis CCAS distribué aux plus de 70 ans a été défini. La distribution se fera en 5 tournées le 20 décembre. 91 personnes de la commune sont concernées, 52 femmes et 39 hommes.
6	Validation devis pour aménagement bar "L'atelier" Le Conseil valide l'installation d'un mobilier de rangement au dessus du comptoir du bar l'Atelier. Montant du devis: Partie métallique (Jerôme Michalet): 750 € HT et partie menuiserie (Cyril Goutorbe) 1146 € HT.
7	Délégation Eau Potable Le 26 septembre 2025 le Conseil Municipal des Salles s'est prononcé contre le transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU). Etant donné que les autres communes membres de CCPU se sont de leur coté prononcées en faveur du transfert de cette compétence, celle-ci deviendra effective au 01 janvier 2026, y compris pour notre commune. Dans le cadre de sa compétence Eau, CCPU propose 2 possibilités à la commune des Salles. Soit une gestion par le syndicat des eaux de la Bombarde, soit une gestion par la commune de Les Salles (avec une convention entre CCPU et notre commune). Le Conseil Municipal est donc invité à décider quelle option il choisit via un vote à bulletin secret. Le dépouillement donne le résultat suivant: Votants : 13 Abstentions:0 Pour gestion Eau par le Syndicat de la Bombarde: 2 voix Pour gestion Eau par la commune des Salles: 11 voix.
8	Questions diverses. Les travaux de rénovation intérieure du réservoir Gouttenoire seront réalisés au printemps 2026. La commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h et sera suivie d'un vin d'honneur au bar L'Atelier. Tests étanchéité égouts au Treyve, attente du rapport technique. Changement des pneus avant du tractopelle L'Association "Le Collège" est en train de se réorganiser. Attente d'informations au sujet de l'intégration de la commune au Parc Livradois Forez en 2026
	Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 1 Décembre 2025 à 09h30 Prochaines Réunions Conseil Municipal: Vendredi 19 Décembre 2025 à 18h00 Cérémonie des Vœux: Dimanche 11 janvier 2026